

1. *Débitrice:* **CILO SA**, Chemin du Raffort 1,  
1032 **Romanel-sur-Lausanne**
2. *Remarques:* L'état de collocation est déposé à l'office.  
Délai pour intenter action en opposition au 27 juillet 2004  
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.  
La cession des droits de la masse peut être demandée dans le  
même délai  
(revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF).  
Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne  
(00071841)